

# Droit du travail

## Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > En savoir plus : site web UFR SSA <https://ufr-ssa.parisnanterre.fr/>

## Présentation

Le droit social s'applique à tous les organismes. Ce cours a pour objet de donner aux étudiant.e.s les connaissances essentielles en droit social et de les sensibiliser aux risques induits par sa méconnaissance.

## Objectifs

Connaître les bases du droit social.

## Évaluation

Exercices et épreuve écrite.

## Pré-requis nécessaires

Mise à niveau en droit.

## Compétences visées

- Connaître le cadre juridique en droit du travail.
- Connaître les principales caractéristiques des différents contrats de travail.

- Sensibiliser aux accords collectifs régissant le contrat de travail.
- Connaître les principales règles et formes de rupture du contrat de travail.
- Participer à la gestion des salarié.e.s.

## Examens

Contrôle continu intégral

## Bibliographie

AUZERO G. et DOCKES E., *Droit du travail*, Dalloz, dernière édition

## Ressources pédagogiques

Etudes de cas - Articles juridiques.

## Contact(s)

### > Nathalie Mihman

Responsable pédagogique  
[mihmann@parisnanterre.fr](mailto:mihmann@parisnanterre.fr)